sous la direction de Mathieu Perona et Claudia Senik

boott 2020

Observatoire du Bien-être



Le Bien-être en France

Rapport 2020

Observatoire du Bien-être du Cepremap

Sous la direction de Mathieu Perona et Claudia Senik

Direction scientifique : Yann Algan, Andrew Clark, Claudia Senik

Conseillère scientifique : Elizabeth Beasley

Assistante de recherche : Iris Laugier

Directeur de la publication : Daniel Cohen

Ce rapport s'appuie sur les *Notes* publiées par l'Observatoire au cours des années 2018, 2019 et 2020, en particulier :

- Note 2018-06, « Diplôme, revenus et confiance », Elizabeth Beasley, Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2018-07, « Bonheur rural, malheur urbain? », Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2019-01, « La France malheureuse », Mathieu Perona
- Note 2019-03, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Yann Algan, Elizabeth Beasley,
 Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron,
- Note 2019-05, « La France et l'Europe », Mathieu Perona
- Note 2019-07, « Le passage à la retraite », Madeleine Péron, Mathieu Perona et Claudia Senik
- Note 2020-07, « Heurs et malheurs du confinement », Dylan Alezra, Sandra Hoibian, Mathieu Perona et Claudia Senik

ainsi que sur les notes de conjoncture publiées trimestriellement depuis juillet 2017.

Les éléments présentés dans ces notes ont été mis à jour à l'aide des informations les plus récentes. Le chapitre consacré au bien-être au travail est inédit. La partie historique a été écrite spécifiquement pour ce rapport par Rémy Pawin.

Les auteurs remercient Sarah Flèche et Andrew Clark pour leur relecture attentive et leurs commentaires.

© Les éditions du Cepremap, 2020 48, boulevard Jourdan – 75014 Paris www.cepremap.fr

4. L'éducation

4.1 Le rôle de l'école dans le cycle de vie

Avant de se pencher sur le rôle de l'école en France, il est utile d'évoquer les observations d'un ouvrage consacré au bonheur tout au long du cycle de vie (*The Origins of Happiness*, 2018). En suivant une cohorte nationale et une cohorte d'enfants nés dans la région de Bristol sur le long terme^a, il s'agit de mettre en lumière les processus de construction du bien-être subjectif tout au long de l'enfance. Si l'ouvrage insiste sur le rôle primordial de la santé mentale, comme facteur de bonheur auto-déclaré, il reconnait cependant à l'école un rôle important, y compris hors de la formation aux connaissances.

L'école est bien entendu un lieu d'acquisition de connaissances et de compétences cognitives qui donnent accès à des niveaux de revenus plus élevés, eux-mêmes contribuant à la satisfaction dans la vie. Le suivi d'un groupe d'enfants vivant dans la même région permet toutefois de montrer que l'impact des enseignants sur les compétences conatives (ou non cognitives) sur la santé mentale et les comportements des enfants est important. L'effet d'un enseignant dans ce domaine ne s'atténue que peu dans le temps, et perdure jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, les conséquences à long terme du parcours scolaire sur le bien-être des adultes transitent aussi par ces éléments d'équilibre mental et émotionnel qui s'acquièrent de manière diffuse dans la relation élèves-enseignants. Sur la base de ces résultats, les auteurs recommandent de renforcer considérablement les efforts de formation à la santé mentale et de détection de la souffrance mentale en milieu scolaire [40].

4.2 Une école du bien-être et de la confiance ?

Au cours du xxe siècle et en particulier depuis l'après-guerre, la France a connu une longue période de démocratisation et de massification de l'accès à l'éducation. Entre la fin des années 1960 et 1975, une série de réformes a conduit à accueillir la quasi-totalité d'une classe d'âge au collège. Parallèlement, les portes de l'enseignement supérieur se sont largement ouvertes, les effectifs étudiants passant de 695 000 en 1968 à 2 561 000 en 2018. Les générations ont progressivement accédé à des niveaux d'éducation de plus en plus élevés. Aujourd'hui, plus de 85 % de la population adulte détient un diplôme et plus d'un tiers est diplômé de l'enseignement supérieur^b.

a. British Cohort Study et Avon Longitudinal Study of Parents and Children respectivement.

b. La forte proportion de diplômés du CAP ou du BEP vient en partie du fait que ces diplômes étaient largement accessibles avant la massification de l'enseignement supérieur.

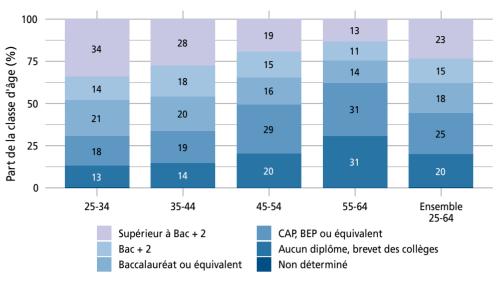


Fig. 4.1 – Diplôme par classe d'âge.

Source: Insee, Enquête emploi 2019.

La structure actuelle des diplômes dans la population française reflète ainsi un empilement de ces évolutions, avec des générations anciennes qui sont sorties plus tôt d'un système scolaire dont le fonctionnement et les relations avec le marché du travail étaient profondément différents. Pour autant, il nous semble possible de mettre en évidence les effets de l'accession à un niveau de diplôme supérieur sur plusieurs dimensions du bien-être subjectif au travers des générations. Nous montrons en particulier que si les plus diplômés sont en moyenne plus satisfaits de leur vie, c'est essentiellement lié à ce que leur diplôme leur permet d'accéder à des revenus plus élevés. A contrario, si les plus diplômés sont aussi plus confiants – un phénomène qui se retrouve dans tous les pays de l'OCDE – le revenu ne paraît pas jouer un grand rôle dans cette relation, suggérant que les études favorisent une attitude générale de plus grande confiance envers autrui.

4.2.1 Les études rendent-elles heureux ?

Comme dans l'essentiel des études sur le sujet, nos données indiquent que les personnes plus diplômées déclarent des niveaux de bien-être plus élevés dans les quatre principales dimensions individuelles : satisfaction dans la vie, sentiment d'être heureux, santé et sentiment que leur vie a du sens^a. Les écarts sont variables en valeur absolue, mais l'échelonnement des réponses en fonction du niveau de diplôme n'en est pas moins marqué.

Ce constat ne s'étend que très partiellement aux dimensions plus relationnelles du bienêtre : l'appréciation des relations avec les proches est peu liée au niveau de diplôme, et celle avec les collègues de travail sépare essentiellement les personnes ayant un diplôme universitaire des autres.

a. Avec la massification de l'enseignement supérieur, la valeur des diplômes a varié dans le temps. Afin de neutraliser cet effet, nous contrôlons par l'âge des personnes, ce qui nous permet de faire des comparaisons au sein de chaque classe d'âge. Ceci concerne l'ensemble des analyses présentées dans ce chapitre.

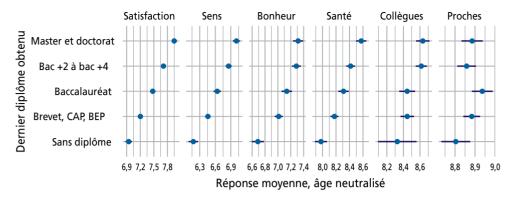


Fig. 4.2 – Dimensions du bien-être en fonction du diplôme, âge neutralisé.

Source : Plate-forme «Bien-être» de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

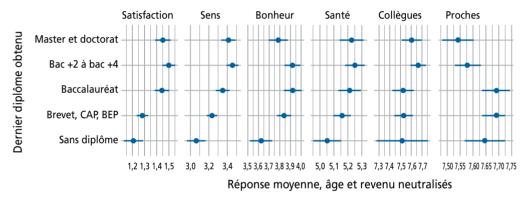


Fig. 4.3 – Dimensions du bien-être en fonction du diplôme, âge et revenus neutralisés.

Source : Plate-forme «Bien-être» de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

On l'a vu, les Français se distinguent par le poids du revenu dans l'évaluation de leur satisfaction de vie. Or, le niveau de diplôme constitue un déterminant important de la situation professionnelle, donc des revenus. De fait, si on neutralise les revenus (plus précisément le niveau de vie^a), le lien entre niveau de diplôme et bonheur se réduit considérablement. La gradation devient insignifiante en ce qui concerne la santé subjective ; les sentiments d'avoir été heureux ou que la vie a du sens ne font plus apparaître qu'un écart entre les non-diplômés et les autres ; concernant la satisfaction dans la vie, la ligne de partage passe entre les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, et les autres. Sur le plan des relations, la même transformation fait disparaître quasi intégralement les quelques contrastes entre les niveaux de diplôme.

a. Le niveau de vie s'obtient en divisant le revenu net du ménage par le nombre d'unités de consommation dans le ménage (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de plus de 14 ans, 0,3 pour les personnes de moins de 14 ans). Cette transformation permet de neutraliser également les effets de composition du ménage, au sein duquel des coûts (logement, équipement électroménager, etc.) bénéficient à tous les membres.

4.2.2 LE DIPLÔME ET LA CONFIANCE

Comme dans la quasi-totalité des pays européens (ou de l'OCDE), les personnes plus diplômées sont en France plus confiantes *a priori* envers les autres^a. Afin de bien visualiser ce phénomène, nous considérons dans chaque pays européen le niveau de confiance des diplômés du secondaire (y. c. baccalauréat) comme le niveau de référence, et nous calculons, toutes choses égales par ailleurs (revenu, âge, etc.) l'écart entre ce niveau et celui des titulaires d'un diplôme de niveau primaire d'une part, et de l'enseignement supérieur d'autre part.

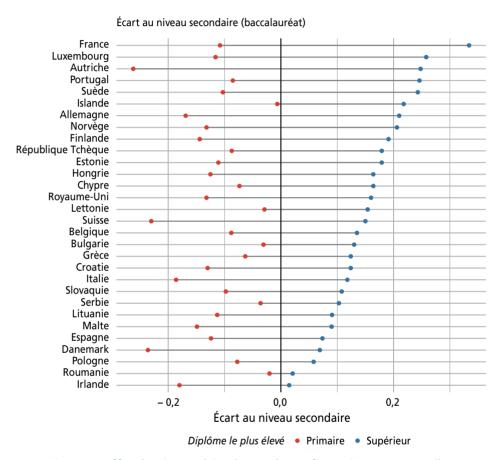


Fig. 4.4 – Effet du niveau d'études sur la confiance interpersonnelle.

Source: EU-SILC, 2013.

C'est en France que l'écart entre les diplômés du supérieur et ceux du secondaire est le plus élevé. Si la construction de la confiance interpersonnelle au long des études constitue une constante dans les pays européens (et plus généralement de l'OCDE), le rythme de cette construction

a. Comme partout dans cet ouvrage, nous mesurons la confiance interpersonnelle à l'aide de questions standardisées, les deux principales formulations étant : « Sur une échelle de 0 à 10, pensez-vous qu'on peut en général faire confiance aux gens (10) ou qu'on n'est jamais assez prudent (0) ? » et « Sur une échelle de 0 à 10, à quel point pensez-vous qu'on peut en général faire confiance au gens ? ».

doit beaucoup aux spécificités des systèmes d'enseignement nationaux, et à ce titre, la France se distingue par un écart particulièrement marqué en faveur de ses diplômés de l'enseignement supérieur.

Cet effet se retrouve dans des aspects plus sociaux et institutionnels de la confiance : la confiance dans la police, la justice ou la vie politique.

De même que dans le cas de la satisfaction dans la vie, cette hiérarchie pourrait refléter celle du revenu. Or, il n'en est rien. La neutralisation du revenu n'a pratiquement aucun effet sur le niveau moyen de confiance^a.

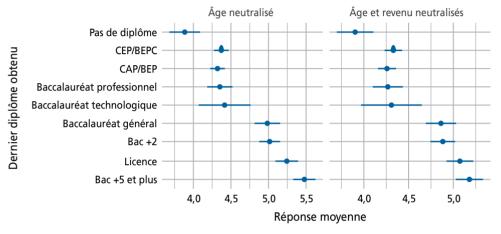


Fig. 4.5 – Diplôme et confiance interpersonnelle.

Source: Insee, SRCV 2013.

Avec une nomenclature plus fine des diplômes, nous voyons apparaître quatre groupes, par ordre croissant de confiance interpersonnelle : d'abord les non-diplômés, qui sont les plus défiants (rappelons que nous avons également neutralisé l'effet de l'âge), puis les diplômés du secondaire et titulaires des baccalauréats technologique et professionnels, puis les bacheliers généraux et les bacs + 2, et enfin, aux niveaux de confiance les plus élevés, les diplômés de licence et au-delà. Les raisons de cette association forte entre niveau d'études et confiance interpersonnelle sont encore mal connues, et la recherche avance plusieurs hypothèses, que ces constats éclairent en partie.

Une particularité ici réside dans le fait que les baccalauréats professionnels ou technologique correspondent à un même nombre d'années d'études que le baccalauréat général – ce qui écarte un effet simplement lié au temps passé dans les études. De plus, l'orientation se fait à des niveaux différents, dès la seconde pour la filière professionnelle, après une seconde commune avec le baccalauréat général pour la voie technologique. Si l'effet de sélection était important – ce sont les personnes *a priori* les plus confiantes qui poursuivraient des études – nous devrions observer des différences entre ces deux filières, ce qui n'est pas le cas. Cela laisse donc supposer que quelque chose se joue également dans le contenu même des enseignements qui promeut la confiance.

a. Nous neutralisons également ici l'effet de l'âge, bien que celui-ci n'a en pratique pas d'impact sur le niveau de confiance interpersonnelle : contrairement à la satisfaction de vie, nous n'observons pas de différences significatives entre classes d'âge relativement à la confiance.

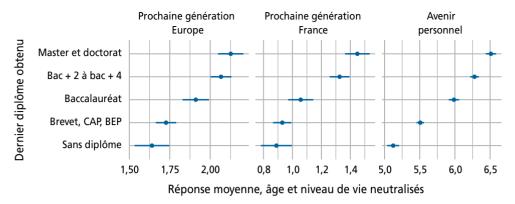


Fig. 4.6 - Bien-être et optimisme.

Source : Plate-forme «Bien-être» de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.

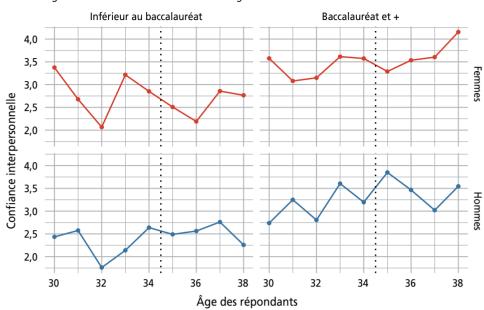
Ce niveau plus élevé de confiance des plus diplômés est naturellement associé à une appréciation moins pessimiste de l'avenir chez ces derniers. Même après neutralisation des effets d'âge et de revenu, on observe une gradation significative de l'appréciation de l'avenir. Celleci est particulièrement forte en ce qui concerne l'avenir personnel – la question porte sur les prochaines années, tandis qu'on retrouve la charnière du baccalauréat dans les évaluations de l'avenir collectif.

La question du service militaire

La fin du service militaire obligatoire en 1997 pour les hommes nous fournit une expérience naturelle pour évaluer l'impact de celui-ci sur la confiance. Si, comme le disent certains, le service militaire conduisait à une meilleure connaissance des autres couches de la société française et fournissait des repères de comportement social, nous devrions observer une différence entre les générations soumises à la conscription, qui ont connu ce brassage, et celles qui en ont été exemptées.

Or, lorsque nous représentons les niveaux de confiance, nous n'observons pas de différence notable entre les générations de part et d'autre de la suppression du service, qu'il s'agisse de confiance interpersonnelle ou de confiance dans les institutions. L'absence d'un écart mesurable dans nos données ne suffit évidemment pas à démontrer que l'effet est nul. Il est cependant trop faible pour être visible même dans une enquête large, y compris lorsque nous considérons plus particulièrement les personnes moins diplômées, afin d'exclure ceux que des études longues ont conduit à une exemption de fait.

Ce constat suggère que les gains de confiance liés à l'éducation ne résultent pas simplement d'expériences communes, dans les classes et les amphis ou les casernes, mais découlent des contenus enseignés.



Ligne verticale: fin du service militaire obligatoire

Fig. 4.7 – Confiance dans les institutions et fin de la conscription.

Source: Insee, SRCV 2013.

4.2.3 BIBLIOGRAPHIE

- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen et M. Foucault, « The rise of populism and the collapse of the left-right paradigm: Lessons from the 2017 French presidential election », *CEPR Discussion Paper 13103*, 2018.
- Y. Algan, E. Beasley et C. Senik, *Les Français*, *le bonheur et l'argent*, Opuscule du Cepremap n° 46, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2018.
- Y. Algan et P. Cahuc, La Société de défiance : Comment le modèle social français s'autodétruit, Opuscule du Cepremap n°9, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2007.
- A. Clark, S. Flèche, R. Layard, N. Powdthavee et G. Ward, *The Origins of Happiness*, Princeton University Press, 2018.
- S. Flèche, « Teacher quality, test scores and non-cognitive skills: Evidence from primary school teachers in the UK », *CEP Discussion Papers (CEPDP1472)*, Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, London, 2017.
- L. Leker. « Confiance et bien-être », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2016-02, 2016.
- OECD. Education at a Glance, Paris, OECD Publishing, 2015.
- P. Oreopoulos et K. G. Salvanes, « Priceless : The Nonpecuniary Benefits of Schooling », *Journal of Economic Perspectives*, Volume 25, Number 1, Winter 2011, pages 159-184, 2011
- M. Perona. « Optimisme et inquiétudes », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n°2017-12, 2017.
- R. Putnam, *Bowling alone: The Collapse and Revival of American Community*, ed. Simon & Schuster, New York, 2000.

4.2.4 ANNEXE 1

Les formulations exactes des questions posées dans notre enquête sont données dans le chapitre 2, Tableau de bord du bien-être en France du présent volume, encadré 2.1, p. 31.

Sur la question de la confiance, le dispositif SRCV utilisa la question : « d'une manière générale, sur une échelle de 0 à 10, diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou que l'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres », 0 étant la réponse « jamais trop prudent » et 10 « très confiant ».

4.2.5 ANNEXE 2

Pour l'analyse statistique de la relation entre diplôme et bien-être, nous avons créé à partir des différentes sources de données des catégories, les plus homogènes possible. Nous décrivons ici le descriptif détaillé de ce qu'elles contiennent.

Pas de diplôme	
CEP/BEPC/DNB	Certificat d'études primaires, diplômes équivalents au Brevet des Collèges
CAP/BEP	Certificat d'aptitudes professionnelles, brevet d'étude professionnel et autres diplômes équivalents
Baccalauréat	Baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique, baccalauréat général, capacité en droit, DAEU, ESEU et autres diplômes équivalents
Bac + 2	DUT, BTS, Deust, diplômes paramédicaux et sociaux, Deug et autres diplômes équivalents
Bac + 3	Licence, licence professionnelle, licence IUP
Bac + 5 et plus	Master, DEA, Magistère, école d'ingénieur, école de commerce, Grandes Écoles (GE), doctorats